



**Revue de presse  
Gouvernance des eaux souterraines  
d'Abitibi-Témiscamingue  
29 juin – 31 août 2011**

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :*

Olivier Pitre, Coordonnateur

SESAT

Tél: (819) 732-8809 poste 8224

Courriel : [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca)



**Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines - LANCEMENT D'UN TROISIÈME APPEL DE PROJETS**

QUÉBEC, le 30 juin 2011 /CNW Telbec/ - Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, lance un troisième appel de projets dans le cadre du Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines.

« Il est impératif de poursuivre nos efforts afin de bien connaître l'eau souterraine, il s'agit d'une ressource essentielle, mais fragile, sujette à de nombreuses sources de contaminations. En améliorant nos connaissances sur le sujet, nous pourrions ainsi mieux la protéger », a déclaré le ministre Pierre Arcand.

Lors du discours du budget 2011-2012, le gouvernement du Québec a annoncé une enveloppe budgétaire additionnelle de 5,5 M\$ sur quatre ans afin d'augmenter la superficie des territoires couverts et ainsi, de donner suite à l'une des recommandations du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur l'industrie du gaz de schiste.

Ce troisième appel vise les établissements de recherche universitaire. Afin que leur projet soit accepté, ils devront développer un partenariat avec les organismes de bassin versant, les conférences régionales des élus, les municipalités régionales de comté ou les municipalités. Les propositions de projets devront être acheminées au Ministère au plus tard le vendredi 4 novembre 2011.

Le Programme a été lancé le 4 septembre 2008. Il a pour objectif d'acquérir des connaissances sur l'eau souterraine et d'en dresser un portrait réaliste et concret afin de la protéger et d'en assurer la pérennité. Les sept projets présentement en cours permettront de caractériser la ressource sur les territoires de la Communauté métropolitaine de Québec, de l'Outaouais, de la Mauricie, du Centre-du-Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Montérégie-Est.

Au Québec, l'eau souterraine est la ressource en eau potable la plus sollicitée. Elle sert 90 % du territoire habité et alimente 20 % de la population. « Nous avons la chance de disposer d'une grande quantité d'eau potable provenant de nos aquifères, une richesse exceptionnelle. Un tel privilège s'accompagne d'un devoir, celui de la protéger », a indiqué le Ministre.

Pour plus d'information ou pour présenter un projet, consultez la section « Eau » du site Web du Ministère au [www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca).

**SOURCE :**

Sarah Shirley, Attachée de presse  
Cabinet du ministre  
du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Tél. : 418 521-3911

**INFORMATION :**

Relations médias  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Tél. : 418 521-3991

## RÉSEAU Environnement Journée Compte-gouttes

<http://www.reseau-environnement.com/peep/journee.html>

### Ville d'Amos

#### Mise à jour du site Internet

[http://ville.amos.qc.ca/FR/CITOYEN/EAU\\_POTABLE](http://ville.amos.qc.ca/FR/CITOYEN/EAU_POTABLE)

27 juillet 2011

### L'Écho Abitibien

7 août 2011

Guy Lacroix

#### St-Mathieu investit dans l'éducation et le tourisme

GUY LACROIX

Général - Publié le 5 août 2011 à 07:00



C'est au nord de l'usine d'eau Eska, sur le chemin des Sablières, que le pavillon sera construit. L'embouteilleur apportera son support à sa réalisation.

La municipalité de St-Mathieu-d'Harricana désire se doter d'un pavillon touristique destiné à vulgariser les eskers et l'eau souterraine en général. Ouverture souhaitée au printemps 2012.

Actuellement en appel d'offre pour la réalisation de ce projet estimé à 100 000 \$, St-Mathieu est déjà engagée dans un processus de collaboration avec la direction d'Eaux Vives Water et s'est assurée la participation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et de la Société de l'eau souterraine de la région sur le plan du contenu.

Localisés sur le chemin des Sablières, au nord de l'usine d'embouteillage de l'eau Eska, le pavillon et son aménagement auront une superficie de 14 pieds sur 42. Une structure extérieure de type ouvert dont les murs serviront de panneaux d'interprétation.

Une somme de 30 000 \$ provenant du fonds de développement touristique géré par le CLD Abitibi a déjà été octroyée à St-Mathieu, qui ne veut pas assumer seule la réalisation du projet. «On cogne à toutes les portes, même dans le secteur privé», indique la directrice générale Kathleen Guévin.

«Le principal objectif en est un d'éducation, poursuit-elle. On souhaite aussi que le pavillon devienne complémentaire à ce qui existe déjà et ce qui se fait en région, comme par exemple les visites touristiques qui sont faites au puits municipal d'Amos.»

L'installation d'une source extérieure où les gens pourront aller récolter de l'eau fait également partie du projet de pavillon.

Hebdos Canoe.ca Google Canoe411 Images



#### GÉNÉRAL

2011-08-30

- Le nouveau CPE prend forme
- La CSH conserve le droit de former des assistants en pharmacie

2011-08-29

- Une nouvelle équipe relance le Comité «Action Jeunesse»
- À vos arcs, prêts, tirez!

2011-08-28

- Les Forestiers veulent remplir l'aréna
- Foire des collectionneurs: Taschereau reçoit un nombre record de visiteurs et d'exposants

2011-08-26

- «Marché des saveurs de chez-nous»: producteurs et consommateurs enchantés
- Compteurs à distance, relevés à la porte
- Une fin honorable pour les ours du Zoo de Québec grâce au Refuge

**Groupe de recherche interuniversitaire sur les eaux souterraines (GRIES)**  
**Lancement du site Internet**  
<http://www.gries.uqam.ca/>  
**23 août 2011**

**L'Écho Abitibien**  
**11 août 2011**  
**Michel Ducas**

## Malartic peut prendre de l'eau au Puits no.7

MICHEL DUCAS

Politique - Publié le 11 août 2011 à 16:45



Le Maire de Malartic, André Vezeau, trouve surréaliste le fait que le Ministère de l'Environnement ait délivré à la Ville une autorisation d'exploiter le Puits no. 7.(Photo archives)

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, la Ville de Malartic a reçu l'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour mettre en opération son puits no. 7, situé à Rivière-Héva. Le certificat d'autorisation a été délivré le 22 juillet dernier.

@TX: Ce puits fait l'objet d'un litige entre la Ville de Malartic et deux entreprises de gravier. La Ville avait demandé une injonction pour faire cesser les opérations des deux gravières qui se trouvent non loin du puits, jugeant que le travail des camions et de la machinerie lourde risquait d'endommager la nappe phréatique. La Ville a été déboutée en mai dernier, mais a interjeté appel de la décision du juge Yvan St-Julien.

### Surréaliste

«J'en reviens pas, nous a dit simplement le maire, André Vezeau. Ils envoient des avocats en Cour contre nous, et après, ils nous délivrent un certificat d'autorisation. C'est à n'y rien comprendre.» La Ville de Malartic entend bien mettre en service son puits dans les plus brefs délais, et estime que cette décision du MDDEP vient ajouter de l'eau au moulin sans jeu de mots) de sa cause. «C'est certain qu'on va s'en servir comme preuve en appel, a confié à l'Écho la directrice générale, Lucie Roger. Pour nous, ça vient de confirmer que le secteur est bel et bien à l'usage d'un approvisionnement en eau potable.

Par ailleurs, l'injonction est toujours valable, puisque l'appel n'a pas encore été entendu. «Tant que notre demande d'appel n'a pas été entendue, l'injonction demeure, et les gravières n'ont pas le droit d'opérer, indique André Vezeau. C'est un élément important, parce que depuis 50 ans, ces carrières-là se creusent et on approche dangereusement de la nappe phréatique.»

### Appel cet automne

Au moment d'aller sous presse, aucune date n'avait encore été fixée pour l'audition de l'appel. Il y a fort à parier que l'audition de la cause aura lieu quelque part en automne, ce qui laisse le temps pour les parties en cause de peaufiner leur dossier.

## La Frontière 26 août 2011 Lucie Charest

# Les déchets envoyés à Rouyn-Noranda temporairement

Le 12 septembre, les déchets du Témiscamingue prendront la route de Rouyn-Noranda. D'ici un an ils devraient demeurer au Témiscamingue pour être valorisés à Fabre. Cependant, le fait de se plier à la loi après deux ans d'illégalité ne change rien à l'enquête menée par le Centre de contrôle environnemental.

«L'élastique est cassé, on ne peut pas aller plus loin, nos quatre dépotoirs débordent», a mis en relief le préfet Arnaud Warolin, au Conseil des maires du mois d'août avant l'adoption d'une résolution pour acheminer temporairement les matières résiduelles dans un lieu conforme à Rouyn-Noranda. Cette mesure transitoire adoptée par 18 des 20 maires coûtera 750 000 \$ par année, soit environ 43 \$ par foyer.

### Valorisation

Un projet de valorisation des matières résiduelles devrait être déposé au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) d'ici quelques mois. Il s'agit d'un petit incinérateur qui permettra de réduire du tiers le volume de déchets. Les cendres restantes seraient acheminées à Rouyn-Noranda. La chaleur générée par l'incinérateur alimentera une usine de granules de bois située à proximité, soit le projet Écolamme, en voie d'être réalisé par une coopérative récemment formée.

«Le ministère a accepté le concept dans son ensemble, a indiqué le préfet Warolin. Nous avons déjà les certificats d'autorisation pour construire une plate-forme de compostage et un centre de transfert. La technologie que nous proposons pour l'incinérateur ne devrait pas poser de problème lorsque nous serons en mesure de déposer un dossier bien étoffé pour obtenir les certificats d'autorisation. Nous devrions commencer le compostage cet automne et gérer le reste de nos déchets sur notre territoire d'ici la fin 2012.»

### Amendes

En maintenant quatre dépotoirs illégaux pendant deux ans, la MRC de Témiscamingue a économisé environ 1,5 M \$ en frais de transport vers Rouyn-Noranda. Son récent volte-face ne change toutefois rien à l'enquête du Centre de contrôle environnemental amorcée cet hiver dans les dépotoirs situés à Témiscaming, Fabre, Notre-Dame-du-Nord et Laforce. Des amendes pouvant varier de 5000 \$ à 500 000 \$ par chef d'accusation pourraient être infligées.

«Notre enquête se poursuit, a confirmé Hélène Iraca, directrice du Centre de contrôle. La preuve des infractions au règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles doit être transmise cet automne au Directeur des poursuites pénales et criminelles.»



## «Un grand jour pour Cadillac!»



Publié le 29 Août 2011  
Dominic Chamberland 

**Selon Yvon Hurtubise, le quartier pourra se développer avec la réfection du système d'assainissement des eaux**

**À Cadillac, on a presque le goût de danser dans les rues tellement on est content que le projet de réfection du système d'assainissement des eaux, après des années d'attente, devienne enfin réalité.**

Sujets : [Ministère des Affaires municipales du Québec](#) , [Ministère des Ressources naturelles](#) , [Cadillac](#) , [Rouyn-Noranda](#)

«C'est un grand jour pour Cadillac!, a lancé Yvon Hurtubise, représentant de ce quartier au conseil municipal de Rouyn-Noranda, lors de la cérémonie soulignant la première pelletée de terre des travaux, amorcés à la mi-août et évalués à 11,7 millions \$, dont 7,4 millions proviennent d'une subvention du ministère des Affaires municipales du Québec.

«Le début de ces travaux est une étape très importante, les gens attendent ça depuis longtemps», a fait remarquer M. Hurtubise.

En plus de régler une fois pour toutes, espère-t-on, le problème récurrent de refoulement d'égout pour certaines résidences, la réalisation de ces travaux devrait donner un nouveau souffle à Cadillac dans son développement.

«C'est une bonne nouvelle en termes de développement car les gens qui travaillent dans les mines du secteur veulent s'établir à Cadillac, mais ils ne le pouvaient pas puisque le ministère des Ressources naturelles refusait d'autoriser la vente de nouveaux terrains tant que le système d'assainissement des eaux ne serait pas refait, a souligné Yvon Hurtubise.

«Les mines vont bien et il faut profiter de la conjoncture pendant que ça passe. On ne doit pas regarder passer le train, mais bien embarquer dedans, et ces travaux vont nous le permettre, a-t-il signifié. Les gens des mines auront maintenant la chance de s'établir à cinq minutes de leur lieu de travail au lieu de faire une heure de route chaque jour.»



*La traditionnelle photo de la première pelletée de terre: Pierre Moses, ingénieur pour la Ville de Rouyn-Noranda, Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda Témiscamingue, Mario Provencher, maire de Rouyn-Noranda, Pierre Corbeil, ministre régional,...*



## **L'idée de séparation déjà loin**

De toute évidence, on est déjà bien loin de ce folklorique épisode de l'automne 2010 quand Yvon Hurtubise, se disant alors insatisfait des services de la grande ville, exprimait le souhait de séparer Cadillac de Rouyn-Noranda!

«C'est un temps révolu, les gens n'en parlent plus et les choses vont très bien de mon côté avec le conseil municipal de Rouyn-Noranda», a affirmé M. Hurtubise.

Que les choses changent vite en politique. Surtout avec des travaux de près de 12 millions!

## **Assemblée nationale du Québec**

**25 août 2011**

**Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles**

**Horaire des auditions et journal des débats :**

<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAPER/mandats/Mandat-15971/index.html>

## **Diffusion du gouvernement du Québec**

**31 août 2011**

QUÉBEC, le 31 août 2011 /CNW Telbec/ - Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et député d'Abitibi-Est, M. Pierre Corbeil, est heureux d'annoncer le démarrage de sept nouveaux projets de gestion de l'eau par bassin versant en milieu agricole et confirme la poursuite de trois projets déjà en cours de réalisation.

Mis en œuvre en vertu du volet agricole du Plan d'intervention sur les algues bleu-vert 2007-2017, ces projets sont subventionnés par le programme Prime-Vert, dont le financement est assuré par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Agriculture et Agroalimentaire Canada, par l'entremise du programme *Cultivons l'avenir*. Ils visent à améliorer la qualité de l'eau dans le milieu agricole en concourant à une réduction des apports de phosphore, et ce, grâce à l'adoption de pratiques favorisant la conservation des sols et la protection des berges.

Ainsi, les ruisseaux Corbin et Coderre (Montérégie-Est), les rivières Saint-Zéphirin et des Rosiers (Centre-du-Québec), les rivières Ferrée et du Bois Clair (Chaudière-Appalaches) ainsi que la rivière Chicot (Lanaudière) qui figurent sur la liste des projets tireront profit de l'« approche par bassin versant », démarche d'intervention collective qui s'appuie sur la concertation des usagers d'un même cours d'eau. Réalisés sur une période de trois à six ans, les sept nouveaux projets intéressent plus de 580 producteurs agricoles et touchent une superficie d'environ 672 kilomètres carrés.

Quant aux projets qui concernent le ruisseau Rouge (Saguenay-Lac-Saint-Jean), la rivière de l'Esturgeon (Montérégie-Ouest) et la rivière à la Barbue (Montérégie-Est), ils se poursuivront pour une année supplémentaire. Rappelons que ces trois projets ont vu le jour en 2007.

« Notre gouvernement est fier d'investir dans l'amélioration de la qualité de l'eau. Il va sans dire que ces dix projets de gestion de l'eau par bassin versant suivent la voie indiquée par le livre vert pour une politique bioalimentaire », a fait valoir le ministre Corbeil.

À ce jour, ce sont 55 projets de gestion intégrée de l'eau par bassin versant en milieu agricole qui ont été entrepris grâce à la collaboration de plus de 4 800 producteurs agricoles.

Précisons que la réalisation de ces projets est rendue possible grâce à la précieuse participation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, de l'Union des producteurs agricoles et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.